**Plan Soleil 2005-2006 : le chauffe-eau solaire, champion de l'économie d'énergie**

**27/04/2005**

[Retour au sommaire  
**Communiqués de presse**](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12527)

**Depuis 2000, date de son lancement, le Plan Soleil a su créer les conditions d'un marché du solaire thermique dynamique et pérenne : développement d'une filière professionnelle performante (industriels et installateurs du réseau QUALISOL) s'appuyant sur des produits de qualité adaptés aux besoins des bâtiments et de leurs occupants. Ainsi en 2004, le marché des chauffe-eau solaires s'est montré particulièrement dynamique, avec une croissance de plus de 50 %. Ce dynamisme devrait se renforcer en particulier grâce au crédit d'impôt : depuis le 1er janvier 2005 il est passé de 15 à 40% pour les dépenses d'équipements « Energies renouvelables ». Pour développer la promotion du chauffe-eau solaire collectif, en 2005, l'ADEME renforce sa communication vers les collectivités et les gestionnaires de bâtiments.**

Mené par l'ADEME, des collectivités territoriales et des partenaires industriels, le Plan Soleil 2000/2006 est destiné à assurer la diffusion des applications solaires thermiques en France métropolitaine. Il concerne aussi bien les applications collectives (immeubles d'habitation et bâtiments tertiaires) pour la production d'eau chaude sanitaire et le chauffage que le secteur de l'habitat individuel. Il associe la sensibilisation du public à un effort de formation et de qualification des réseaux d'installateurs. En 2004, le marché du solaire thermique a connu une croissance de plus de 40 % avec l'installation de 55 340 m² de capteurs installés (38 840 en 2003).

http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif **Le crédit d'impôt, « catalyseur » du Plan Soleil pour les particuliers**

Depuis le 1er Janvier 2005, le crédit d'impôt pour les dépenses d'équipements "Energies renouvelables" dans l'habitat principal est passé de 15 % à 40 %. Cette mesure fiscale accessible à tous (que l'on soit imposable ou non) est complétée par des aides locales. En effet,un grand nombre de collectivités territoriales (la quasi-totalité des conseils régionaux et certains conseils généraux et communes) continuent de s'associer au développement du chauffe-eau solaire en versant aux particuliers des primes directes de 700 € en moyenne.

Grâce à ces aides, les perspectives de croissance de 35 à 40 % constatées les années précédentes pourraient être revues à la hausse si la tendance de ce début d'année 2005 se maintient . En effet, les professionnels ont signalé récemment à l'ADEME un doublement des ventes de chauffe-eau solaires en janvier, février et mars 2005, par rapport à la même période en 2004.

http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif **Le Plan Soleil intègre la campagne de mobilisation nationale de l'ADEME en faveur des économies d'énergie**

La campagne 2005 en faveur du Plan Soleil s'inscrit dans le droit fil du ton développé en 2004 sur le thème « Chauffe-eau solaire, passez à l'acte ! » afin de montrer la nécessité et la possibilité d'agir efficacement, individuellement et collectivement : destinée au grand public, elle se décline en 3 volets complémentaires : une campagne presse, une campagne radio régionalisée et la déclinaison des outils de communication au service des régions. Cette campagne sera complétée par une campagne presse en faveur de la promotion de l'eau chaude collective à partir de l'automne.

Enfin, cette année, le Plan Soleil est désormais intégré à la campagne de mobilisation nationale "Economies d'énergie. Faisons vite, ça chauffe !" lancée en mai 2004 par l'ADEME.

|  |  |
| --- | --- |
| http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189187024.gif | [http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=0AEC89A284E28C02370D6BD8D1AD3B351119520395493.jpg](http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/campagne_energie04/grand_public/presentation.htm) |

**Contact**

* Relations presse Campagne Plan Soleil

RPCA   
[Cathy Bubbe](mailto:c.bubbe@rpca.fr) - [Nicolas Reynaud](mailto:n.reynaud@rpca.fr)   
Tél. : 01 42 30 81 00 - fax 01 40 50 35 55

* Relations Presse Campagne "Faisons vite. Ca chauffe"

TBWA/CORPORATE  
[Dominique DANAE](mailto:dominique.danae@tbwa-pr.com)[Sarah PHILIPPE](mailto:sarah.philippe@tbwa-pr.com)   
tél. : 01 49 09 25 81 ou 01 49 09 27 05